

Am 20-8-1958. bekommen wir folgenden Brief

H.

INSTITUT NATIONAL BELGE DE RADIODIFFUSION



INDICATIF D'ÉMISSION :
RADIODIFFUSION NATIONALE BELGE

Monsieur Alfons SISTENICH
Président du "Royal Marienchor d'Eupen"
c/o Monsieur Willy MOMMER
35, rue de l'Ecole

EUPEN

RÉF. : MC/JL/311

(A reproduire dans votre réponse)

BRUXELLES 5, le 20 août 1958.
18, PLACE EUGÈNE FLAGEY

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance qu'à l'issue de la récente audition de l'enregistrement de la Messe chantée en l'Eglise Ste Gudule le 6 juin 1958, le Jury a décidé de classer votre chorale parmi les groupements susceptibles d'être diffusés, occasionnellement, pour l'exécution de Messes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice COUNE

Chef du Service des Auditions.